

CONTACT

UNIVERSITE DE BORDEAUX III-33405-TALENCE



I'histoire et les historiens



SOMMAIRE

— Thèses	2
— Colloques	3
— Bourses pour l'étranger	4
— Conditions d'inscription des étudiants étrangers	5
— Paroles en Histoire	6-7
— Mais ENCORE	8

L'UNIVERSITE A L'HONNEUR

Deux de nos collègues, M. Christian HUETZ DE LEMPS et M.J.P. POUSSOU, viennent de faire l'objet d'une distinction : l'un et l'autre ont reçu la médaille de bronze du C.N.R.S., sur proposition des sections compétentes : Géographie et Histoire moderne et contemporaine.

La médaille de bronze est destinée à récompenser les travaux de recherche menés par de jeunes savants. Chacune des 41 sections du Comité national du C.N.R.S. dispose d'une médaille par an.

L'Université est fière de l'hommage ainsi rendu à deux de ses maîtres et leur adresse ses plus vives félicitations.

GEOGRAPHIE ET ECOLOGIE TROPICALES

M. BELLOT Jean-Marc, candidat au Doctorat de 3^e Cycle, a soutenu publiquement sa thèse le lundi 31 mars 1980, à 14 h 30, dans la salle Jean Borde de l'UER de Géographie de l'Université de Bordeaux III, sur le sujet suivant : « Kel Tamasheq du Gourma Nigérien et Peul du Torodi ».

Jury :

Président : Mr PEHAUT, Professeur à l'Université de Bordeaux III,
Rapporteur : Mr LASSEUR Professeur à l'Université de Bordeaux III,
Examinateurs : Mr GALLAIS, Professeur à l'Université de Rouen,
- Mr VENNETIER, Directeur de Recherches du CNRS.

HISTOIRE

Madame Marie Paule VIE, candidate au Doctorat d'Université a soutenu publiquement sa thèse, le vendredi 23 mai à 15 heures, dans la Salle des Actes de l'Université de Bordeaux III à Talence.

Sujet de la thèse : LATECOERE à Biscarrosse
Jury :

Président : Mlle CASSOU-MOUNAT, Professeur à l'Université de Bordeaux III,
Rapporteur : Mr DUPEUX, Professeur à l'Université de Bordeaux III

Examinateur : Mr GUILLAUME, Professeur à l'Université de Bordeaux I, Institut d'Etudes Politiques.

ETUDES LITTERAIRES

Mme POUCHOUON Nicole, candidate au Doctorat de 3^e Cycle, a soutenu sa thèse le lundi 2 juin 1980 à 9 heures, dans la Salle des Actes de l'Université de Bordeaux III, sur le sujet suivant :

« La Grèce de Monsieur DEON (Michel) ».

Jury :

Président : Mr CORZANI, Professeur à l'Université de Bordeaux III,
Rapporteur : Mr MONFERIER, Professeur à l'Université de Bordeaux III,
Examinateur : Mr JEUNE, Professeur à l'Université de Bordeaux III.

THESES 3[°] CYCLE

ETUDES LITTERAIRES

Mademoiselle Hilda KHIAMI, candidate au Doctorat de 3^e Cycle, a soutenu publiquement sa thèse le Jeudi 22 mai à 9 heures, dans la salle des Actes de l'Université de Bordeaux III, Domaine Universitaire à Talence, sur le sujet suivant :

« La figure de la femme dans l'œuvre romanesque de Villiers de l'Isle-Adam ».

Jury :

Président : Monsieur Claude DUBOIS, Professeur à l'Université de Bordeaux III,
Rapporteur : Monsieur Simon JEUNE, Professeur à l'Université de Bordeaux III,
Examinateur : Monsieur Jacques MONFERIER, Professeur à l'Université de Bordeaux III.

CIVILISATIONS DU MOYEN-AGE ET DE LA RENAISSANCE

M. AL NASSERY Sabah, candidat au Doctorat de 3^e Cycle, a soutenu publiquement sa thèse le mercredi 11 juin 1980 à 14 h 30, dans la Salle des Actes de l'Université de Bordeaux III, sur le sujet suivant :

« Les poètes itinérants arabes des VI^e et VII^e siècles ».

Jury :

Président : Mr GUILLEMMAIN, Professeur à l'Université de Bordeaux III,
Rapporteur : Mr BERGE, Professeur à l'Université de Bordeaux III
Examinateurs : Mr LEFEVRE, Professeur à l'Université de Bordeaux III,
- Mr LANGHADE, Maître-assistant à l'Université de Bordeaux III.

GEOGRAPHIE

Mr GENTY Michel, Maître-assistant à l'Université de Bordeaux III, candidat au Doctorat d'Etat, a soutenu publiquement sa thèse le vendredi 30 mai à 14 h 30, dans la Salle des Actes de l'Université de Bordeaux III, sur le sujet suivant :

« Villes et bourgs du Périgord et du Pays de Brive ».

Jury :

Président : Mr Yves BABONNAUX, Professeur à l'Université de Paris I,
- Mlle Micheline CASSOU-MOUNAT, Professeur à l'Université de Bordeaux III,
- Mr Alain CORBIN, Professeur à l'Université de Tours,
- Mr Etienne DALMASSO, Professeur à l'Université de Paris VII,
- Mr Henri ENJALBERT, Professeur Honoraire
- Mr Serge LERAT, Professeur à l'Université de Bordeaux III.

Le 24 avril 1980, devant l'Université de Montpellier III, Mlle Paule V.BETEROUS, agrégée de l'Université, assistante de Littérature comparée, a soutenu sa thèse de Doctorat d'Etat sur le sujet suivant :

Les Collections de miracles mariaux en gallo et ibéro-roman au XIII^e siècle. Etude comparée. Thèmes et structures.

Le Jury était composé comme suit :

Président : M.H.F. IMBERT, Professeur de Littérature comparée à l'Université de Paris X,
Rapporteur : M. H. GUTIER, Professeur de Langues et Littératures romanes à l'Université de Montpellier III,

Examinateurs : M. A. NOUGUE, Professeur de Langue et littérature espagnole à l'Université de Toulouse II,

- Mme M. CERMAKIAN, Professeur de Littérature comparée à l'Université de Montpellier III,

- M. J.C. DELCLOS, Professeur de langue et littérature du Moyen Age à l'Université de Clermont-Ferrand II.

La mention « très honorable » a été décernée à l'unanimité du jury.

Il s'agit de l'étude d'un avatar de la « forme courte » au Moyen Age, dans neuf domaines linguistiques (anglo-normand, francien, castillan, franco-provençal, gallégo-portugais, picard, gallo-italien, provençal, catalan).

Ces contes dont le nombre, à première vue très important, se révèle réductible à des schémas de base moins nombreux, utilise un triangle de personnages qui ne sont que des rôles.

De même qu'au cours du XIII^e siècle on peut observer une évolution des thèmes (importance croissante accordée aux gens du peuple, assouplissement de la morale), de même dans le dernier quart du siècle, on note en Péninsule ibérique une évolution de la légende vers le conte de fées et même la nouvelle.

Le critique découvre dans les contes de sotériologie mariale, écrits par des élèves pour un public mêlé, des réurgences folkloriques récupérées à des fins religieuses.

Par le double mouvement d'où naît ce récit (annexion de motifs appartenant à la littérature universelle et création d'un folklore chrétien), ce type littéraire témoigne du caractère international de la culture au Moyen Age.

Le nouveau féminisme américain est né au terme d'un long processus de maturation, amorcé dès le deuxième après-guerre. Ses militantes ont suivi la démarche de toute «minorité» opprimée en quête d'une identité : prise de conscience, retour au passé, tentatives de codification idéologique, création d'œuvres littéraires précludant à une culture spécifique, et action.

L'heure est venue de révéler l'unité virtuelle du Mouvement. Le meilleur paradigme de conciliation est fourni par la théorie féministe de l'androgynie psychique qui préconise l'avènement d'une communauté où les différences, échappant à la politique sexuelle des blocs, seraient personnalisées, c'est-à-dire l'expression d'individualités à la recherche de l'unicité de la personne humaine.

Aventure existentielle, le néo-féminisme américain est aussi un devenir militant si nous considérons sa mouvance et la route restant à parcourir au terme d'une décennie qui n'a pas vu l'inscription de l'égalité des sexes dans la loi. L'ébauche d'un mouvement masculin «afféministe» et le soutien que, selon les sondages, le public apporte aux revendications des femmes laissent espérer que la société américaine agira conflictuellement sur elle-même.

THESE DE DOCTORAT D'ETAT soutenue à l'Université de Bordeaux III le 26 avril 1980 par Mlle CASTRO Ginette.

Le Jury était composé de :

M. Jean BERANGER, Professeur à l'Université de Bordeaux III - Président.
M. Jean CAZEMAJOU Professeur à l'Université de Bordeaux III - Rapporteur.
Mme Monique FRAZEE, professeur à l'Université de Paris VIII
Mme J.M. SANTRAUD, Professeur à l'Université de Paris IV
M. André KASPI, Professeur à l'Université de Paris III

DEUXIEME CONGRES NATIONAL DES SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Du 22 au 24 mai 1980, la Société Française des Sciences de l'Information et de la Communication a tenu à Bordeaux son deuxième congrès national. Cette société, fondée en 1973 et regroupant environ deux cents enseignants, chercheurs et professionnels de l'information et de la communication, avait tenu son premier congrès à l'Université de Compiègne en 1978.

L'Université de Bordeaux 2 s'était jointe à l'Université de Gascogne (Bordeaux 3) pour l'organisation matérielle de cette rencontre dont le Laboratoire Associé des Sciences de l'Information et de la Communication (L.A. CNRS n° 303) était responsable.

Le thème du Congrès était "les obstacles à la communication sociale". Après une demi-journée où ont été présentés trois rapports d'orientation par M. le Professeur Roland Cayrol (Fondation Nationale des Sciences Politiques) M. le Professeur Jean Meyriat (Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales), M. le Professeur Michel Tardy (Université Louis Pasteur,

Strasbourg), les congressistes se sont répartis en groupes de travail correspondant aux divers types d'obstacles et aux divers domaines de la communication.

Au total 72 intervenants ont présenté des communications. La matinée du dernier jour a été consacrée à l'audition de quatre rapports de synthèse par M. le Professeur Jean Guénot (Paris VII), M. Pierre Schaeffer (ancien chef de service de recherche de l'ORTF), M. Bernard Miège (Grenoble III), Mme Madeleine Wolff Terroine, (directrice du Centre d'Information Scientifique de l'Institut Gustave Roussy).

Tirant la conclusion générale du Congrès, M. le Professeur Robert Escarpit, se félicitant de la cohérence méthodologique accrue des sciences de l'information et de la communication, fit observer qu'une des conclusions qui se dégageait du Congrès était que l'obstacle à la communication peut, dans certains cas, avoir une valeur positive pour la liberté informationnelle de l'individu.

COLLOQUE

"VICTOR LOUIS ET LE THEATRE"

Organisé par le Centre de recherches sur le classicisme et le néo-classicisme et le Centre d'études et de recherches théâtrales à l'occasion du bicentenaire du Grand-Théâtre de Bordeaux, ce colloque a réuni du 8 au 10 mai environ soixante participants, historiens d'art, architectes, scénographes français mais aussi venus d'Angleterre, d'Allemagne, d'Espagne, d'Italie, du Portugal, de Suisse, de Belgique. Vingt-sept

communications ont été présentées traitant de Victor Louis, de l'architecture théâtrale aux XVIIIe et XIXe siècle en France et à l'étranger, des décors et des costumes. Des visites commentées ont permis d'apprécier l'exposition des dessins de Victor Louis, organisée par le Professeur Pariset et M. Avisseau, conservateur des Archives Municipales, et l'exposition de maquettes du Théâtre de Bordeaux, montée par M. Péhourcq, toutes deux conçues pour compléter le colloque. L'exposition traditionnelle du mai de Bordeaux est également axée, cette année, sur les arts du Théâtre. Le 11 mai, une excursion a permis de montrer à nos hôtes des châteaux et maisons de campagne construits par Louis (Le Bouilh) ou dans son esprit (L'Hôpital, Nairac, Vaquey). Les actes du colloque seront publiés par les soins du C.N.R.S.

Paul ROUDIE



Facsimil de una miniatura reproduciendo la actividad cultural en la corte de Alfonso X el Sabio de Castilla, figura central de la literatura y las letras del siglo XIII.

CONTACT

Responsable de la publication

Claude DUBOIS

Rédaction

Gilbert LUC

UNIVERSITE DE BORDEAUX III

Cellule d'Information et d'Orientation
Bât. K, porte 189
Esplanade Michel Montaigne
Domaine Universitaire
33405 TALENCE CEDEX
Tél. (56) 80 84 83 - Poste 468

Imprimerie de l'Université
de Bordeaux III

bourses

BOURSES D'ETUDES OU DE RECHERCHE DANS DES UNIVERSITES ETRANGERES

IL EST ENCORE POSSIBLE DE FAIRE ACTE DE CANDIDATURE :

— Pour l'année universitaire 1980-1981 :

Les étudiants germanistes peuvent préparer la Licence (DEUG complet en octobre 1980 au plus tard) ou la Maîtrise d'Allemand, à l'Université de la Sarre (examens reconnus en France par homologation).

Dossier à demander avec curriculum vitae universitaire à :

L'OFFICE NATIONAL DES UNIVERSITES
96, Boulevard Raspail
75 272 PARIS CEDEX 06
Tél. (1) 222 50 22

Date limite de dépôt des dossiers :
30 JUIN 1980

Etudes en interprétariat (suivant le régime Allemand).

Bourses similaires à celles citées ci-dessus. S'adresser à :

AKADEMISCHES AUSLANDSAMT
DE L'UNIVERSITE DE LA SARRE
IM STAATWALD
D 6600 SARREBRUCK II

— Pour l'année universitaire commençant en février 1981 :

Dans une université de Colombie.

Conditions : Maîtrise au minimum, connaissance suffisante de l'espagnol, présentation d'un projet de recherche et admission dans une université colombienne.

Modalités : demande directe d'inscription dans une université colombienne (correspondance en espagnol et copie à adresser à l'ICETEX, Organisme Colombien d'échange et à l'Ambassade de France à Bogota).

Dossier à demander à :

L'OFFICE NATIONAL DES UNIVERSITES

Date limite de dépôt des dossiers :
1er JUILLET 1980

GROUPE DE RECHERCHE
ET D'ANIMATION MUSICALES (G.R.A.M.)
UNIVERSITE DE BORDEAUX (FRANCE)

Au cœur du vignoble de Bordeaux :
Saint-Emilion, Entre-Deux-Mers, Sauternes

ACADEMIE DE MUSIQUE BAROQUE
Château de BASTOR-LAMONTAGNE

Cours d'interprétation - Basse continue - Conférences Organologie — Facture Instrumentale.

14 - 23 JUILLET 1980

L'Académie de BASTOR-LAMONTAGNE est réalisée avec le concours de :

— Institut Néerlandais - PARIS (dans le cadre des accords culturels franco-néerlandais)
— Fondation Aquitaine - BORDEAUX.

Renseignements :
GRAM — UNIVERSITE DE BORDEAUX III

Adresse Académie :
LOISIRS ACCUEIL GIRONDE
12, cours du XXX Juillet
33080 BORDEAUX — FRANCE
Tél. (56) 44 28 41 — Télex 541 523 GIRTOUR

Dans une université d'Indonésie.

Conditions : licence ou diplôme équivalent, bonne connaissance de l'anglais (attestée par un professeur d'université ou test TOEFL ou ALIGU), projets d'études en Langue et littérature indonésiennes ou régionales, danse, musique, batik, masques (artisanat), karawitan (musique de percussion) dalang (animation de théâtre d'ombres).

Dossier à demander à :

L'OFFICE NATIONAL DES UNIVERSITES

Date limite de dépôt des dossiers :
1er JUILLET 1980

VOUS DEVEZ FAIRE ACTE DE CANDIDATURE DES SEPTEMBRE OU OCTOBRE 1980 :

pour différentes bourses d'études et de recherche proposées aux U.S.A. pour l'année universitaire 1981-1982 :

Bourses de la Commission franco-américaine :

1.— Les bourses d'études :

S'adressent à des étudiants de nationalité française, possédant au minimum une maîtrise au moment du dépôt de leur candidature. Elles sont accordées pour une année universitaire et non renouvelables. Elles peuvent être complétées (paiement des frais d'études, d'entretien et de voyage) ou partielles (en complément de ressources personnelles ou aides financières accordées par des universités ou des fondations).

Le domaine d'attribution de ces bourses est le suivant : études sur les Etats-Unis (Histoire, Civilisation) études des Cultures et des Civilisations du monde, l'Art et l'Histoire de l'Art, les domaines interdisciplinaires comme la Communication.

Critères d'attribution : Admission comme "graduate student" dans une université américaine sans obligation d'y préparer un diplôme. Très bonne connaissance de l'anglais vérifiée par des tests et une interview en anglais. Intérêt et précision du programme d'études et personnalité du candidat.

Dépôt des dossiers de candidature :
15 DECEMBRE 1980

Ces dossiers doivent être réclamés dès le 1er octobre à la :

COMMISSION FRANCO AMERICAINE
D'ECHANGES UNIVERSITAIRES
ET CULTURELS
9, rue Chardin
75 016 PARIS Tél. 520 46 54

II.— Les bourses de recherche s'adressent soit aux enseignants et chercheurs universitaires possédant l'agrégation ou un doctorat de 3ème cycle et ayant enseigné ou poursuivi des recherches pendant au moins 5 ans, soit à des candidats possédant au moins la licence et une expérience professionnelle autre que l'enseignement d'au moins 5 ans.

Domaine d'attribution : comme ci-dessus, en y ajoutant la Muséographie et la Bibliothéconomie.

Durée de la bourse : de 1 à 3 mois (la période de vacances universitaires, Juillet et Août est à déconseiller).

Dossiers à demander dès septembre ou octobre et à déposer

avant le 15 DECEMBRE 1980, dernier délai à la :

COMMISSION FRANCO AMERICAINE
D'ECHANGES UNIVERSITAIRES
ET CULTURELS

III.— Bourses d'études.

Un certain nombre d'universités et de fondations recrutent des candidats Français préalablement sélectionnés par la Commission franco-américaine d'échanges universitaires et culturels.

La liste peut être consultée au Service des Bourses.

Les candidatures sont à adresser comme ci-dessus à la Commission franco-américaine d'échanges universitaires et culturels dès le mois d'octobre et en tout cas avant le 1er décembre (avant le 15 novembre pour les quelques bourses offerts à l'Université de Harvard).

Quelques postes de "Teacher aids" sont offerts chaque année à des étudiants français titulaires au moins du DEUG en échange de quelques heures par jour de "cours de conversation" en Français. Logement et repas gratuits dans des familles américaines et argent de poche.

Pour des renseignements plus complets s'adresser au Service des Bourses (Bât. B, rez-de-chaussée, portes 119 et 121).

Des informations ultérieures feront connaître les possibilités de bourses pour 1981-1982 dans les universités d'Europe (tous pays) Canada, Mexique, Japon, Australie, etc... Niveau requis : Licence ou Maîtrise, parfois DEUG.

Date de dépôt des dossiers :
de novembre à février ou mars.

3.— Vous avez achevé votre Service National

— vous êtes à la recherche d'un emploi dans les 12 mois qui suivent la date de votre libération (pas de condition de diplôme),
vous avez droit à une Allocation forfaitaire de 32 F/jour (au 1.10.79).

D'autres cas sont prévus en particulier pour les femmes ayant un enfant au moins ou ayant suivi un stage de formation professionnelle, les détenus, les jeunes gens ayant eu un contrat dans le cadre des pactes pour l'emploi, les soutiens de famille etc...

Ainsi par exemple, un étudiant de 2ème année de DEUG ou ayant le DEUG ou une maîtrise, mais n'ayant pas accompli son Service National ne bénéficie d'aucune aide (sauf s'il entre dans une autre catégorie).

Pour plus de renseignements, adressez-vous à la Cellule d'Information et d'Orientation où vous trouverez aussi une documentation sur
— les stages de formation professionnelle,
— les pactes pour l'emploi.

CONDITIONS D'INSCRIPTION DES ETUDIANTS ETRANGERS DANS LES UNIVERSITES FRANCAISES

En application du décret N 71 - 376 du 13 mai 1971, modifié par les décrets N 77-568 du 27 mai 1977 et N 79-1214 du 31 décembre 1979, les étudiants étrangers candidats à une inscription dans une Université Française doivent obligatoirement déposer un dossier de demande de pré-inscription auprès des Services Culturels Français établis dans leur pays, entre le 15 décembre et le 15 février de l'année universitaire précédant l'année pour laquelle ils présentent leur demande.

Sont dispensés de cette obligation :

a.— Les boursiers étrangers du Gouvernement Français, d'organismes internationaux ou de gouvernements étrangers dont les bourses sont gérées par un organisme public ou agréé ;

b.— les étrangers titulaires d'un diplôme d'enseignement supérieur français permettant d'accéder directement à un autre cycle d'enseignement ;

c.— Les étrangers sollicitant leur inscription en

troisième cycle d'études universitaires ;
d.— Les étrangers titulaires d'un titre de séjour d'une durée de validité minimum de trois ans et leurs enfants mineurs ;

e.— Les étrangers venant effectuer des études en France dans le cadre d'un programme d'étude arrêté par le Ministre des affaires étrangères ou le Ministre de la coopération et par le Ministre des Universités, qui précisera les modalités d'inscription ;

f.— Les étrangers admis dans un établissement d'enseignement supérieur public où est pratiquée une admission sur épreuves ou sur titre dans le cadre d'une réglementation nationale ;

g.— Les étrangers désireux de suivre, dans une Université, un programme d'études d'une durée inférieure à une année universitaire ;

h.— Les étrangers qui ont le statut de réfugié politique ou d'apatriote.

ETUDIANTS ETRANGERS RESIDANT EN FRANCE

Les étudiants étrangers résidant en France et désireux de s'inscrire dans une université peuvent obtenir un dossier de préinscription en écrivant à Monsieur le Président de la Commission Nationale pour l'inscription des étudiants étrangers, 8 rue Jean Calvin 75231 PARIS CEDEX 05.

Seuls les étrangers en possession d'un titre de séjour supérieur à 3 mois peuvent solliciter l'envoi d'un formulaire de préinscription. Ceux qui ont un titre de séjour inférieur à 3 mois doivent s'adresser au Service Culturel Français dans leur pays d'origine.

Si le titre de séjour est supérieur à 3 ans, le candidat est dispensé des formalités de pré-inscription et peut s'inscrire directement à l'Université.

Doivent également solliciter un dossier de préinscription, les étudiants étrangers actuellement inscrits dans une Université française mais qui désirent préparer un autre diplôme que celui qu'ils avaient initialement choisi.

Les étrangers qui désirent s'inscrire :

- Soit dans un établissement d'enseignement supérieur ne relevant pas du Ministère des Universités,
- Soit en troisième cycle universitaire,
- Soit dans un I.U.T.
- Soit dans un lycée (B.T.S. ou classe préparatoire aux Grandes Ecoles)
- Soit dans une école où existe un recrutement par concours sur titres ou sur épreuves, sont dispensés de présenter ce dossier de pré-inscription et doivent s'adresser directement à l'établissement où ils souhaitent être admis.

Il ne sera plus délivré de dossier par le secrétariat de la Commission Nationale à partir du 1er mars 1980.

Devront être jointes à toute demande deux enveloppes format 23x16 cm affranchies à 2,30 F portant l'adresse exacte de l'étudiant.

COMMUNIQUES

CARTE FRANCO-ALLEMANDE DES OEUVRES UNIVERSITAIRES

Partir en Allemagne ?

Vous êtes ETUDIANT FRANCAIS et vous désirez partir en R.F.A.

POURQUOI ne pas prendre vos repas dans les restaurants universitaires au prix étudiant et loger en résidence pour les vacances ?

RENSEIGNEZ-VOUS dans votre CROUS Service Information, 89, cours Aristide Briand, BORDEAUX

L'IN.FO.REC. Centre de Formation Continue de l'I.U.T. «B», organise divers stages :

Automatisation d'un service de documentation : les 13 - 14 - 20 et 21 juin.

L'image : les 30 et 31 mai et les 6 et 7 juin 1980.

Télématique et documentation : les 3, 4 et 5 juin.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat de l'IN.FO.REC. : I.U.T. «B» Bât. Carrières Sociales - Domaine Universitaire - 33405 Talence Cedex.

Heures d'ouverture : 8 h 30 à 12 h 30 et 13 h à 16 h 30.
Tél. 80 70 33 - Poste 293.

CONCOURS...

CONCOURS «CREATION ARTISTIQUE ET INFORMATIQUE»

La Mission à l'Informatique avec Antenne 2 organise un concours intitulé «Création Artistique et Informatique», sur l'utilisation de l'informatique dans la création artistique. Ce concours porte sur des œuvres dont la création fait appel à l'informatique dans les domaines :

- de la musique
- des arts plastiques
- de l'audio-visuel
- de la littérature
- des œuvres composites (mettant en œuvre plusieurs des domaines précédents).

Les dossiers doivent être adressés avant le 15 décembre 1980 à :

Concours Crédation Artistique et Informatique
Mission à l'Informatique
24 rue de l'Université
75007 PARIS

CONCOURS MICRO sur l'utilisation d'un micro-ordinateur dans la vie quotidienne.

La Mission à l'Informatique organise avec Antenne 2 un concours intitulé «Concours Micro» sur l'utilisation des micro-ordinateurs dans la vie quotidienne.

Ce concours est ouvert à toute personne physique ou à tout groupe de personnes (clubs, classes de lycées...) ainsi qu'à toute personne morale à but non lucratif (associations, comités d'entreprises, maisons des jeunes et de la culture, etc...)

Les inscriptions sont ouvertes depuis mars 1980, les dossiers doivent être adressés avant le 1er décembre 1980 à :

Concours MICRO
Mission à l'Informatique
24, rue de l'Université
75007 PARIS

A NOTER

Les étudiants désireux d'obtenir des renseignements concernant les concours administratifs, doivent s'adresser à la Cellule d'Information et d'Orientation, Bât. K porte 189.

STAGE D'ANGLAIS

L'association, sans but lucratif «Oxford Intensive School of English» propose toute l'année des stages d'anglais sérieux à Oxford, ainsi que des séjours à Pâques et en été en Angleterre. Pour tous renseignements :

O.I.S.E.
81, Terre Rouge - 33610 MARTIGNAS
Tél. (56) 21 40 96

A LOUER — Appartement type F 4 dans la Résidence Acapulco à Talence II (près de la piscine de Thouars) tout confort, téléphone.

Prix : 1 250 F (Charges comprises)

S'adresser à :

Madame RANGER
251, cours Gambetta
Talence - Tél. 80 51 22

L'histoire et les historiens

L'Institut d'Histoire (UER) : 11 professeurs, 13 maîtres-assistants, 5 assistants, 2 chargés de cours, 661 étudiants.

La préparation à tous les grades et aux concours de recrutement de l'enseignement. Des U.V. d'initiation à l'histoire de la Péninsule Ibérique, de l'Italie, de l'Allemagne, des îles britanniques, des mondes anglo-saxons, à l'histoire géographique, à l'Antiquité, au Moyen Age, à l'Europe des Lumières, à l'historiographie, à la France et au monde contemporains, pour tous les étudiants.

Une bibliothèque de près de 9 000 volumes au 2e étage du Bâtiment I.

CONCEPTIONS DE L'ENSEIGNEMENT

Depuis plusieurs années déjà, les enseignants de l'Institut d'Histoire se sont efforcés de diversifier leurs enseignements du premier cycle afin de répondre au rôle de plus en plus grand joué par l'histoire dans l'approche et la compréhension des problèmes contemporains, tout en ne négligeant pas le nécessaire apprentissage des méthodes historiques pour les étudiants qui se destinent au second cycle. C'est à l'intention de ces derniers que sont organisées les deux premières années du DEUG d'histoire avec l'association fondamentale de l'histoire et de la géographie : dans chacune de ces disciplines, cours et travaux dirigés jouent un rôle complémentaire en associant connaissances et approches méthodologiques.

— Mais là n'est pas la seule vocation de l'Institut d'histoire au niveau du premier cycle : l'existence d'unités de valeur externes destinées à des étudiants non-historiens illustre une collaboration indispensable entre l'enseignement des lettres, des langues et de l'histoire, éléments indissociables de l'élaboration et du devenir d'une civilisation. Ces unités de valeur externes, présentées par pays ou par grandes périodes historiques, sont assez nombreuses et assez diverses pour répondre aussi bien au choix des étudiants qu'aux options fondamentales de la discipline qui est la leur.

— Enfin, pour les étudiants dont la vocation est proche de l'histoire, tels les étudiants d'histoire de l'art et aux géographes, il existe des unités de valeur qui constituent une voie moyenne entre l'apprentissage de l'histoire, donné aux étudiants de l'Institut, et l'Initiation à l'histoire, offerte aux étudiants des autres UER de l'Université.

Tels sont les objectifs pédagogiques des enseignants du premier cycle d'histoire, bien conscients que l'étude de leur discipline est fondamentale pour tous ceux qui se destinent aux carrières du secteur tertiaire. Ouverture et rayonnement : ce sont là deux impératifs qui permettront de résister au vertige du renfermement ou du repliement, c'est-à-dire au déclin d'une discipline, que l'on a pris l'habitude de juger sommairement en termes d'utilité ou d'inutilité.

Le second cycle est plus spécialisé : il consolide la formation initiale et dans la perspective des «institutions et des structures politiques» ou bien des «économies et des sociétés», il s'efforce de montrer à propos de questions bien définies comment le travail historique progresse et quels champs restent à explorer. Une liberté de choix est laissée aux étudiants qui choisissent, pour composer leurs certificats, deux des quatre parties traditionnelles de l'Histoire. Les liens avec la géographie sont maintenus grâce à un cours et des travaux obligatoires. Une initiation assez poussée, aux techniques, au traitement des matériaux historiques est donnée. La maîtrise, comme il se doit, ouvre la voie à des recherches individuelles.

L'exemple de nombreux étudiants prouve qu'une licence d'Histoire procure une bonne culture, une appréciation du monde contemporain, l'habitude de critiquer les témoignages et de composer un dossier. Ceux qui s'engagent dans les études d'Histoire doivent savoir que, tout en satisfaisant un goût, ils ne tournent pas le dos aux activités professionnelles où ils s'efforceront d'entrer, — administrations publiques, banques, assurances, affaires ...

L'INSTITUT D'HISTOIRE, LA VILLE, LA RÉGION'

Tandis que par les travaux de ses professeurs, leur participation aux réunions scientifiques en France et à l'étranger, l'Institut d'histoire de l'Université de Bordeaux III coopère au rayonnement de l'historiographie française, il s'efforce de se tenir au contact des projets et des réalisations de la ville et de sa région. L'orientation d'un grand nombre de recherches qu'il suscite le met «en prise directe» sur les entreprises d'aménagement territorial et de promotion culturelle de l'Aquitaine : chantiers de fouilles dont l'occasion est souvent fournie par l'ouverture de grands travaux d'intérêt public ; inventaire détaillé des ressources du patrimoine ; coordination de l'œuvre des sociétés savantes par la Fédération historique du Sud-Ouest qui tient ses congrès annuels dans des villes différentes ; publications des *Annales du Midi* en liaison avec les autres Universités méridionales ; animation de l'Association régionale des professeurs d'histoire et de géographie ; organisation de journées d'étude pour les maîtres des collèges ... La monumental *Histoire de Bordeaux*, en 8 volumes, dirigée par Charles Higoumet, rassemble les signatures des historiens de l'Université.

LA RECHERCHE

La recherche occupe une place très importante à l'Institut d'Histoire. Elle est organisée autour de cinq centres spécialisés qui disposent d'instruments de travail propres (bibliothèques, collections, fichiers) et elle débouche sur plusieurs formations de 3e Cycle.

Les centres, tout comme les formations de 3e Cycle, sont interdisciplinaires, unissant aux historiens, selon les opportunités, géographes, littéraires, linguistes, archéologues et historiens de l'art.

Le Centre Pierre Paris est consacré à l'archéologie, la proto-histoire et l'histoire de la Péninsule ibérique jusqu'à la fin de la domination wisigothique (700 environ après J.C.). Il est équipe de recherche associée du CNRS. Il est doté d'une riche bibliothèque, hautement spécialisée, où des revues et ouvrages de toutes origines sont à la disposition des chercheurs. Son directeur, le Professeur R. Etienne, et ses équipes ont mené à bien, en collaboration avec les savants portugais, des fouilles dont les résultats ont été publiés en 7 volumes. Des publications intéressent le matériel épigraphique ou archéologique, de nouvelles fouilles sont en cours.

Le Centre de recherche sur l'occupation du sol et le peuplement, fondé par le Professeur Higoumet et dirigé par le Professeur Marquette, est également équipe de recherche associée du CNRS. Il porte ses efforts sur l'étude des campagnes, des lieux habités, des villes de la France méridionale. Il est sollicité par des établissements régionaux. Il est chargé de la publication d'un atlas des villes de France, grâce à l'existence d'un laboratoire de cartographie historique qui ne cesse de se développer et qui soutient la réputation d'une véritable école bordelaise de géographie historique, ou plutôt d'histoire géographique.

Le Centre de recherche sur les origines de l'Europe moderne, dirigé par le Professeur Guillemin, s'intéresse principalement à l'histoire sociale et religieuse du XIIIe au XVIe siècle. Il a inspiré des enquêtes très détaillées sur l'épiscopat dans les provinces de la France méridionale qui justifient des communications à de nombreux congrès. Il s'attache à l'anthropologie historique et il est sur le point de lancer une enquête sur la noblesse du Béarnais, de l'Agenais, du Périgord et du Quercy aux XVe - XVIe siècles. Il a la responsabilité d'une recherche coopérative sur programme du CNRS.

Le Centre d'étude des espaces urbains du Professeur Dupeux, rattaché à la Maison des Sciences de l'Homme, alimente ses recherches sur l'urbanisation par une analyse systématique des phénomènes urbains dans le Sud-Ouest, notamment des villes moyennes. Il a consacré des publications à ces sujets.

Le Centre d'études de presse du Professeur Tudesq, rattaché à l'UPTEC et à la Maison des Sciences de l'Homme, a suscité de très nombreux travaux sur la presse écrite, sur l'image que celle-ci donne des événements et des hommes. Il s'oriente vers l'étude, toute neuve, de la radio. Il publie l'*«Année de la Presse»* qui recense les événements et les publications portant sur la presse et l'information durant l'année écoulée. Il est l'un des éléments du LASIC, laboratoire associé du CNRS des Sciences de l'information et de la communication.

PROGRAMME PRÉVISIONNEL SUR 5 ANS

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Grâce à ces centres et à leurs richesses documentaires, les étudiants français et étrangers de 3e cycle préparent des doctorats sous les mentions : structures idéologiques et mentalités des mondes antiques, géographie et cartographie historiques, civilisations du Moyen Age et de la Renaissance, histoire de l'urbanisation des temps modernes à nos jours, études de la presse écrite et parlée.

LES RESULTATS

La préparation des concours du CAPES et de l'Aggrégation bénéficie d'une longue tradition. Il suffit de consulter la liste des professeurs d'histoire et de géographie qui enseignent dans les lycées et collèges du Sud-Ouest pour y reconnaître beaucoup d'anciens étudiants de l'Institut d'Histoire. La dissémination des nominations a transporté de jeunes professeurs jusque dans les départements du Nord et de l'Est. La réduction considérable des postes mis aux concours a naturellement restreint un débouché qui s'est ouvert assez largement au début des années 70. L'émotion suscitée dans l'opinion publique par les campagnes de presse engagées pour rendre une meilleure place à l'Histoire dans les divers ordres d'enseignement, les protestations élevées de toutes parts contre l'abaissement d'une discipline fondamentale pour la formation du citoyen français semblent rendre son crédit à l'Histoire. Faut-il reconnaître un premier signe dans une légère augmentation du nombre des nouveaux agrégés et le passage de 80 à 103 des postes du CAPES ?

La recherche historique est continuée avec ardeur malgré les difficultés que les jeunes agrégés et certifiés rencontrent quand ils veulent entreprendre des travaux personnels. Elle accueille de plus en plus de chercheurs étrangers, notamment des Marocains dont le pays entretient des relations culturelles anciennes avec Bordeaux. Depuis le 1er janvier 1978, seize thèses de 3e cycle ont été soutenues sous la responsabilité de professeurs de l'Institut d'Histoire. Cinq doctorats d'Etat ont été passés :

- Jean-Pierre LEGUAY, «Les Villes brevetées à la fin du Moyen Age».
- Monique LUIRARD, «Saint-Etienne et sa région (1936-1951)».
- Alain TRANOY, «La Galice romaine. Recherches sur le Nord-Ouest de la Péninsule ibérique dans l'Antiquité».
- Béatrice LEROY, «Seigneurs et bourgeois dans le gouvernement de la Navarre sous les dynasties françaises (XIII e - XIV e siècles)».
- Patrick LEROUX, «L'armée romaine et l'organisation des provinces ibériques d'Auguste à l'invasion de 409».

B. GUILLEMAIN

Directeur de l'U.E.R. d'Histoire



1. — Invitée à élaborer un programme à moyen terme, l'Université ne dispose pas, à la date du 1er mars, d'un certain nombre d'éléments essentiels :

- pour la politique de formations, incertitude sur le sort qui sera fait aux demandes d'habilitations à délivrer les diplômes nationaux et à créer de nouvelles filières ;
- pour la politique de recherche incertitude sur le sort qui sera fait aux demandes d'habilitations à délivrer des D.E.A.

2. — La note de la D.A.P. 1 du 10 janvier 1980 envisage un certain nombre de situations précises (emplois vacants, changements de catégorie d'emploi, échanges d'emplois, mutations, transformations d'emplois, réintégrations d'enseignants titulaires sans emploi), mais semble exclure l'hypothèse de créations d'emplois, même en nombre limité, ce qui ne manque pas de poser des problèmes graves, notamment en ce qui concerne le recrutement de nouveaux assistants, avec les inconvénients que peut entraîner l'absence de renouvellement du personnel enseignant.

L'Université regrette d'être placée dans la situation d'avoir à choisir entre un enseignement dont le maintien est indispensable et un enseignement nouveau dont la création lui semble indispensable.

3. — Ces incertitudes et le souci d'éviter toute improvisation dans l'établissement d'un plan qui l'engage pour les cinq années à venir ont conduit l'Université à retenir des critères généraux pour la politique qu'elle entend suivre en matière d'affectations et de transformations d'emplois.

L'Université souhaite que les emplois qui viendront à être vacants, à la suite de départs à la retraite ou pour toute autre raison, et les emplois qui seront créés soient pourvus en fonction des critères suivants :

1. Maintient des disciplines fondamentales de telle sorte que leur enseignement continue d'être assuré après le départ à la retraite des titulaires : portugais, italien, grec, histoire de l'art moderne et contemporain, etc...

2. Renforcement du taux d'encadrement dans les disciplines en expansion : disciplines juridiques (pour L.E.A.), sciences économiques (pour Environnement), Arts plastiques, Sciences de l'Information et de la Communication, Musique.

3. Renforcement du potentiel scientifique de l'Université dans les axes de recherches prioritaires définis par le Conseil Scientifique :

- Etudes sur l'Espagne, le Portugal et l'Amérique latine ;
- Etudes sur la littérature africaine, antillaise et canadienne d'expression française ;
- Etudes sur l'Amérique anglophone ;
- Géothermie ;
- Etudes tropicales ;
- Etudes régionales.

Cette politique scientifique a reçu très largement l'aval du C.N.R.S. puisque l'Université compte un laboratoire propre au C.N.R.S. et six formations associées :

- Centre d'études de Géographie tropicale (L.P.)
- Laboratoire associé des Sciences de l'Information et de la Communication (L.A. N 303)
- Centre Pierre Paris (ERA N 522)
- Institut d'études ibériques et ibéro-américaines (ERA N 830)
- Centre de recherches interdisciplinaires d'archéologie analytique (ERA N 584)
- Centre de recherche sur les espaces urbains (ERA N 635)
- Centre de Recherche sur l'occupation du sol (ERA N 443).

A noter encore que le Centre Pierre Paris et l'Institut d'études ibériques font partie du G.I.S. 15 «Maison des Pays Ibériques», ainsi que le Centre d'études et de recherches sur la géographie des pays ibériques, en instance d'association au C.N.R.S.

Le Centre de recherches sur l'Amérique anglophone est lui aussi en instance d'association au C.N.R.S.

4. En matière de transformations par création d'emplois de catégorie supérieure, l'Université souhaite qu'on tienne le plus grand compte de ses propositions antérieures et des promesses faites pour assurer la titularisation des assistants, notamment des assistants agrégés de l'enseignement secondaire, en qualité de maîtres-assistants.

5. En ce qui concerne le personnel A.T.O.S., l'Université envisage de profiter des départs à la retraite pour rééquilibrer la répartition actuelle entre les U.E.R. et services communs en tenant compte :

1. de la nécessité de donner à chaque U.E.R. et service un encadrement minimum ;
2. de la nécessité de faire face à des besoins nouveaux, liés au développement de certains services ou de certaines activités pédagogiques et scientifiques.

Néanmoins, l'Université estime que le redéploiement du personnel A.T.O.S. actuellement en fonction ne permettra pas d'assurer un encadrement satisfaisant. Elle demande donc avec insistance quelques créations, en nombre limité, pour faire face à des nécessités particulièrement urgentes :

1. audio-visuel
2. géographie
3. cellule d'information
4. ouvrier d'entretien.

Extrait de la Déclaration du Président au Conseil d'Université.

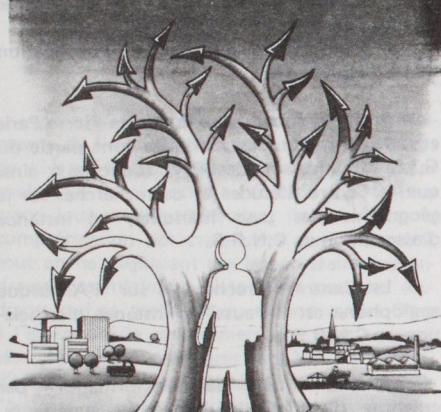
cio

La Cellule d'Information et d'Orientation a reçu récemment les publications suivantes :

- Après le BAC,
- L'ETUDIANT
 - JOBS et l'argent,
 - Vacances Voyages 1980,
 - 1er emploi 1980.
- Guide des opportunités de carrière 1980,
- Guide du Premier Emploi,
- Les études dans les Universités américaines,

Vous pouvez les consulter à la Cellule les lundi, mercredi, jeudi : 10h à 13h — 14h à 17h mardi et vendredi : 10h à 13h

BAC OU PAS BAC
SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES
QUE FAIRE APRÈS



20 F

ONISEP

04 04 87
04 12 66

Ce sont les deux numéros d'appel direct pour obtenir la Cellule d'Information et d'Orientation

CROUS

REPAS ET LOGEMENT PENDANT L'ETE

Le CROUS nous a communiqué les renseignements suivants :

- Le Restaurant N 2 restera ouvert du 1er Juillet au 20 Septembre.
- Modalités d'hébergement au Centre d'Accueil Village 1 - Talence - Tél. (56) 90 67 64 réservé en priorité aux résidents du CROUS de Bordeaux remplissant une des conditions suivantes :
 - stage obligatoire,
 - emploi temporaire,
 - inscriptions à la 2ème session d'examen,
 - éloignement du domicile familial (hors métropole).

Les étudiants ne remplissant pas ces conditions pourront être hébergés, dans la limite des places disponibles à la Maison des Etudiantes, 50 rue Ligier, BORDEAUX.

histoire

FOUILLES ARCHEOLOGIQUES

I.— Fouilles de sauvetage du site de Notre-Dame de-la-Place à Pey-Berland (périodes médiévale et antique).

Nous demandons aux étudiants intéressés par cette intervention archéologique de bien vouloir se faire connaître au secrétariat d'histoire de l'art, dans les délais les plus brefs.

Ces recherches débuteront vers le 5 mai et se poursuivront pour une période indéterminée jusqu'à présent (minimum 2 mois).

Renseignements complémentaires :

Mlle PINAUD
76, cours de Verdun à BORDEAUX.

II.— Fouilles à l'abbaye cistercienne de Faise (XIIe — XVIIe siècles).

(à 35 kms de Bordeaux, 12 kms de Libourne et 8 kms de St Emilion).

Dégagement des structures du chevet.

DU 30 JUIN AU 13 JUILLET (durée du séjour libre)
Repas et hébergement assurés (se munir d'un sac de couchage).

Renseignements :

Mlle Claire HANUSSE : 21 52 48

M. Dominique ROUX : Eurofac Tour 3, ap. 807
Gradignan

Mlle Françoise BEAUMONT : Bibliothèque d'Histoire de l'Art (le mercredi ap.midi et le vendredi matin).

INSCRIPTIONS :

Secrétariat d'Histoire de l'Art, Bâtiment I (Hist.)
2e étage, porte 316, Université de Bordeaux III
Domaine Universitaire - 33405 Talence Cedex

publications

U.E.R. de LETTRES ET ARTS

Littérature française : OFFRE SPÉCIALE

- Yolande LEGRAND : *Deux études sur Alfred de Vigny*
- Georges Montheillet : *Albert Camus et l'imagination de la pierre*
- Marc REGALDO : *Diderot ou le monstre apprivoisé*.

Les trois volumes sont en vente au prix de 10 Fs les trois, au Secrétariat des Lettres (Bât A., salle 203).

Sur commande : règlement par chèque à l'ordre de M. l'Agent Comptable de l'Université de Bordeaux III, à adresser avec la commande à M. le Directeur de l'U.E.R. de Lettres et Arts (LAPRIL). Université de Bordeaux III, 33405 Talence-Cedex. — Frais de port pour envoi à domicile : 6 Fs en sus.

En répondant à cette offre spéciale, vous bénéficierez en outre d'une réduction de 30 % sur les achats des numéros encore disponibles de la collection « Eidolon ».

— N 3 ARTS BAROQUES (Préface de J.Rousset)	8 F (12 F)
— N 4 MARCEL PROUST : corps/pouvoir/écriture	8 F (12 F)
— N 5 FEMINAIRE (I) (A. de Vigny)	8 F (12 F)
— N 6 MONSTRUOSITES (I) (G.Flaubert)	8 F (12 F)
— N 7 MONSTRUOSITES (2)	10 F (15 F)
— N 8 FEMINAIRE (2)	14 F (20 F)
— N 9 DECADENCES	16 F (24 F)

Indiquez au dos du chèque :
L.A.P.R.I.L. 901 131

Etudes latines :
SOUSCRIPTION

Souscription ouverte pour :
ORPHEA VOCE
Cahiers d'Etudes sur la poésie latine

Recueil d'études du groupe de poésie latine dirigé par Mlle Marie Desport (articles de Patrice Cambronne, Paulo de Carvalho, Marie Desport, Michel Martin, Françoise Souchet)

Prix de souscription : 26 F.

Chèques à l'ordre de M. l'Agent Comptable de l'Université de Bordeaux III, à adresser à M. le Directeur de l'UER de Lettres et Arts, Université de Bordeaux III - 33405 Talence Cedex.

Indiquez au dos du chèque :
ORPHEA VOCE 901 011.

4èmes JOURNÉES INTERNATIONALES, UNIVERSITÉ DE BORDEAUX III :

Jeudi 3, vendredi 4, samedi 5 juillet 1980, organisées par le collectif CERT, CIRCE, GLYPHES.

SECRETARIAT : CIRCE-JETP, 5 rue Vital-Carles, 33000 Bordeaux.

TEL. (56) 48 11 70

THEME : QUEL CORPS ? QUELLE ÉCRITURE ? CHAIR DES MOTS ET MAUX DU CORPS DANS LA MISE-EN-PIÈCE(S) THÉATRALE ET PSYCHODRAMATIQUE

Faut-il mettre en pièces le corps pour que l'écriture post-mortem en émerge dans une mise-en-pièce ?

Faut-il mettre en pièces l'écriture pour que le corps se mette-en-pièce ?

Les 4èmes Journées ont l'intention et l'ambition de se pencher sur ce double sacrifice :

— CRISE DU THÉÂTRE, née du cri d'ARTAUD, cri-idiogramme jailli du corps souffrant et érigé en pensée révolutionnaire.

— CRISE DU PSYCHODRAME, aussi, née des oppositions entre les praticiens du corps pris au ras de la peau et du plaisir et les praticiens du corps pris comme écriture du désir dit interdit.

— CRISES, enfin, sur un fond de corps social comme lieu d'obstacle réciproque du sens existentiel individuel et du sens à l'œuvre dans le système social.